

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw annonce ses résultats du premier trimestre de 2019 et une augmentation de 6,8 % du dividende trimestriel sur les actions ordinaires¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO, Le 1^{er} mai 2019 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier trimestre clos le 23 mars 2019. Le rapport du premier trimestre de 2019 aux actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Nous sommes satisfaits de ce trimestre, de notre performance à nouveau solide et du momentum que nous procure le déploiement de notre stratégie », a déclaré Galen G. Weston, président exécutif du Conseil de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Nous réalisons d'importants progrès quant à nos priorités clés et nous haussons la cadence de nos investissements dans le but de créer de la valeur pour nos clients et nos actionnaires à long terme. »

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2019

À moins d'indication contraire, les faits saillants qui suivent rendent compte des résultats de la société liés aux activités poursuivies et reflètent l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), et de la consolidation des franchises. La réforme du réseau de la santé a eu une incidence négative sur les résultats du premier trimestre de 2019. Voir la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise » du présent communiqué de presse pour obtenir des précisions sur la hausse de l'amortissement liée au transfert et la mise en œuvre de l'IFRS 16.

- Les produits ont augmenté de 324 millions de dollars, ou 3,1 %, comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2018 pour s'établir à 10 659 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 10 452 millions de dollars, en hausse de 297 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 2,0 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 2,2 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 1,2 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 3,1 %.
 - Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables des secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail au premier trimestre de 2019.
- Le résultat d'exploitation a augmenté de 75 millions de dollars, ou 19,9 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018 pour s'établir à 451 millions de dollars.
 - Le résultat d'exploitation rend compte de l'incidence favorable d'un exercice à l'autre d'environ 75 millions de dollars de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 22 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 22 millions de dollars.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 307 millions de dollars, ou 41,9 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018 pour s'établir à 1 040 millions de dollars.
 - Le montant ajusté du BAIIA²⁾ tient compte de l'incidence favorable de 282 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Normalisé afin d'exclure cette incidence, le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 25 millions de dollars, ou 3,4 %.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies s'est établi à 198 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 14 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est chiffré à 0,53 \$, en baisse de 0,02 \$ par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2018.

- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 290 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 22 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence d'un exercice à l'autre de la hausse de l'amortissement liée au transfert d'environ 16 millions de dollars et de l'IFRS 16 d'environ 6 millions de dollars, est demeuré inchangé à 312 millions de dollars.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ lié aux activités poursuivies s'est établi à 0,78 \$, en baisse de 0,03 \$, ou 3,7 %, par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence d'un exercice à l'autre de la hausse de l'amortissement liée au transfert d'environ 0,04 \$ par action ordinaire et de l'IFRS 16 d'environ 0,02 \$ par action ordinaire²⁾, a augmenté d'environ 3,7 %, ou 0,03 \$ par action ordinaire, pour se chiffrer à 0,84 \$ par action ordinaire.
- Au premier trimestre de 2019, la société a procédé au rachat de 3,7 millions d'actions ordinaires à un coût de 235 millions de dollars.
- Les dépenses d'investissement de la société se sont élevées à 174 millions de dollars au premier trimestre de 2019 et les flux de trésorerie disponibles²⁾, à 419 millions de dollars. La définition des flux de trésorerie disponibles²⁾ a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16, laquelle n'a eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.
- Le dividende trimestriel sur les actions ordinaires a augmenté de 6,8 %, passant de 0,295 \$ par action ordinaire à 0,315 \$ par action ordinaire.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

La participation de la société dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a été présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toute l'information financière représente les résultats de la société liés aux activités poursuivies et tient compte de l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

Pour les périodes closes le 23 mars 2019 et le 24 mars 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	10 659 \$	10 335 \$	324 \$	3,1 %
Résultat d'exploitation	451	376	75	19,9 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 040	733	307	41,9 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,8 %	7,1 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	201 \$	215 \$	(14) \$	(6,5) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	198	377	(179)	(47,5) %
Activités poursuivies	198	212	(14)	(6,6) %
Activités abandonnées	—	165	(165)	(100,0) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	290 \$	361 \$	(71) \$	(19,7) %
Activités poursuivies	290	312	(22)	(7,1) %
Activités abandonnées	—	49	(49)	(100,0) %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,53 \$	0,98 \$	(0,45) \$	(45,9) %
Activités poursuivies	0,53 \$	0,55 \$	(0,02) \$	(3,6) %
Activités abandonnées	— \$	0,43 \$	(0,43) \$	(100,0) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	0,78 \$	0,94 \$	(0,16) \$	(17,0) %
Activités poursuivies	0,78 \$	0,81 \$	(0,03) \$	(3,7) %
Activités abandonnées	— \$	0,13 \$	(0,13) \$	(100,0) %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	371,4	384,5		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Autres questions liées à l'entreprise

Mise en œuvre de l'IFRS 16 Le 30 décembre 2018, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour le premier trimestre de 2019 reflètent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique 10, « Normes comptables », du rapport de gestion de la société inclus dans le rapport du premier trimestre de 2019 aux actionnaires pour obtenir plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

La mise en œuvre de l'IFRS 16 a entraîné une hausse importante des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé résumé de la société ainsi qu'une modification du calendrier et de la présentation des charges liées aux contrats de location dans les résultats du secteur Vente au détail de la société. La société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation de 7,6 milliards de dollars et une obligation locative de 9,2 milliards de dollars en vertu de la nouvelle norme. Aux termes de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers, qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location.

Le tableau qui suit présente l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 sur les résultats consolidés de la société au premier trimestre de 2019 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Variation (en \$) (12 semaines)
Résultat d'exploitation	75 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	282
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(82)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(207)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(6)
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	(0,02) \$

Transfert de Propriétés de Choix Le 1^{er} novembre 2018, la société et George Weston Limitée (« Weston »), sa société mère, ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle la société a transféré à Weston sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour la société et ses actionnaires canadiens (« la réorganisation » ou « le transfert »). La société ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et elle a cessé de consolider cette participation dans ses états financiers consolidés le 31 octobre 2018. La réorganisation a été présentée séparément à titre d'activités abandonnées dans les résultats courants et comparatifs de la société. Sauf indication contraire, toutes les données comparatives portant sur les résultats d'exploitation excluent les résultats de Propriétés de Choix. En raison du transfert, les bâtiments détenus par Propriétés de Choix et loués à la société sont comptabilisés à titre de contrats de location et non plus à titre de bâtiments détenus. Les composantes des bâtiments liées à ces contrats de location découlant du transfert sont classées à titre d'améliorations locatives et amorties sur ce qui correspond à la période la moins longue entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité, jusqu'à un maximum de 25 ans. La durée résiduelle moyenne des contrats de location se rapportant à ces améliorations locatives est d'environ 10 ans. L'incidence de ce changement devrait se traduire par une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles annuels d'environ 85 millions de dollars en regard de 2018. Les résultats financiers de la société pour le premier trimestre de 2019 rendent compte d'une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles pour la période postérieure au transfert de 22 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire). Pour obtenir une description complète de la réorganisation, il y a lieu de se reporter à la rubrique 5, « Performance financière globale - Évolution des activités », du rapport de gestion de la société inclus dans le rapport annuel 2018.

Processus et efficacité La société continue de mettre en œuvre son plan pluriannuel lancé en 2018 dans le but d'améliorer les processus et de réaliser des gains d'efficacité dans l'ensemble des infrastructures de l'administration, des magasins et du réseau de distribution. De nombreuses initiatives sont en cours afin d'atténuer la complexité et les coûts des activités commerciales afin de mettre sur pied une structure opérationnelle à faible coût qui permettra à la société de continuer à investir dans ses secteurs de croissance stratégique. La direction prévoit engager des dépenses d'investissement et comptabiliser des charges de restructuration et autres charges afférentes à ces initiatives en 2019 et par la suite. La société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 12 millions de dollars liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités au premier trimestre de 2019.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ainsi que les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale et soutient le programme PC Optimum. La société évalue les résultats du secteur Vente au détail en se fondant sur le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge brute et le montant ajusté du BAIIA²⁾;
- Le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum* et des services de courtage d'assurance, des services de dépôt ainsi que des services de télécommunications. La société évalue les résultats du secteur Services financiers en se fondant sur les produits et le bénéfice avant impôt sur le résultat.

Pour les périodes closes le 23 mars 2019 et le 24 mars 2018 (en millions de dollars canadiens)	2019 (12 semaines)				2018 ⁴⁾ (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ¹⁾	Total
Produits	10 452 \$	266 \$	(59) \$	10 659 \$	10 155 \$	230 \$	(50) \$	10 335 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 097 \$	234 \$	(59) \$	3 272 \$	2 988 \$	208 \$	(50) \$	3 146 \$
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,6 %	88,0 %	— %	30,7 %	29,4 %	90,4 %	— %	30,4 %
Résultat d'exploitation	401 \$	50 \$	— \$	451 \$	300 \$	76 \$	— \$	376 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	154	19	—	173	74	15	—	89
Bénéfice avant impôt sur le résultat	247 \$	31 \$	— \$	278 \$	226 \$	61 \$	— \$	287 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	575 \$	5 \$	— \$	580 \$	339 \$	2 \$	— \$	341 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	985	55	—	1 040	672	61	—	733
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,4 %	s. o.	— %	9,8 %	6,6 %	s. o.	— %	7,1 %

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC dans le secteur Services financiers.

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

Sauf indication contraire, l'information financière qui suit représente les résultats liés aux activités poursuivies du secteur Vente au détail et reflète l'incidence de la hausse de l'amortissement liée au transfert, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 10 452 millions de dollars, en hausse de 297 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 197 millions de dollars, ou 2,0 %.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est établi à 7 515 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 2,0 %.
 - L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a été légèrement inférieur (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 3,3 % (inflation de 1,2 % en 2018), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
 - Le secteur de l'alimentation au détail a affiché une circulation relativement inchangée, mais une taille du panier plus élevée au cours du trimestre.

- Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 2 937 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,2 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant progressé de 1,2 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin s'étant accru de 3,1 %.
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 2,6 % (4,0 % en 2018) et la valeur moyenne des ordonnances a diminué de 2,1 % (diminué de 0,3 % en 2018);
 - La poursuite de la réforme du réseau de la santé a eu une incidence négative sur les résultats du secteur des pharmacies au détail.
 - Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables des secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail au premier trimestre de 2019.
- Le résultat d'exploitation a augmenté de 101 millions de dollars au premier trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018 pour s'établir à 401 millions de dollars. La hausse du résultat d'exploitation tient compte de l'incidence favorable d'environ 75 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 22 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 48 millions de dollars.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 097 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 109 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,6 %, en hausse de 20 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 27,7 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable de la réforme du réseau de la santé tandis que les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées relativement inchangées.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 985 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 313 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 282 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16, et de l'incidence favorable de 20 millions de dollars de la consolidation des franchises. Le montant ajusté du BAIIA²⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 31 millions de dollars. La hausse de 31 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA²⁾ découle de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 13 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives, normalisés afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises, ont augmenté de 13 millions de dollars, et les frais de vente et charge générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 30 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2018 pour s'établir à 21,0 %, en raison de ce qui suit :
 - les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités;
 - la baisse des frais de commercialisation attribuable au lancement du programme *PC Optimum* à l'exercice précédent;
 - l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, du change.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 575 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 236 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2018. Cette hausse tient compte de l'incidence défavorable d'environ 207 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 22 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée au transfert.
- Au premier trimestre de 2019, la consolidation des franchises a donné lieu à une hausse des produits d'un exercice à l'autre de 100 millions de dollars, à une augmentation du montant ajusté du BAIIA²⁾ de 20 millions de dollars, à un accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 5 millions de dollars et à une hausse du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 10 millions de dollars.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 266 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en hausse de 36 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2018, attribuable principalement à la progression des produits d'intérêts et à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 31 millions de dollars au premier trimestre de 2019, en baisse de 30 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2018, attribuable principalement aux produits de 17 millions de dollars gagnés au premier trimestre de 2018, déduction faite de certains coûts engagés, à la diminution des produits tirés des services bancaires de base attribuable à la cessation des services bancaires offerts aux particuliers sous la marque Services financiers le Choix du Président^{MD}, ainsi qu'à l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les investissements dans la stratégie numérique, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des produits d'intérêts attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du premier trimestre de 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,315 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} juillet 2019 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2019
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2019 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2019

PERSPECTIVES³⁾

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de la société axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

La société continuera à concentrer ses efforts sur l'amélioration des processus et de l'efficacité en vue de contrer la hausse des coûts et de financer des investissements supplémentaires de façon soutenue dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, exclusion faite de l'incidence du transfert de Propriétés de Choix, la société prévoit ce qui suit en 2019 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour le secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice net;
- l'affectation d'environ 1,1 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières. La section ci-dessous présente des rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR contenues dans le présent communiqué de presse avec des mesures financières conformes aux PCGR.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir une description plus détaillée des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique 12, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport du premier trimestre de 2019 aux actionnaires de la société.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail

	2019				2018 ⁴⁾			
	(12 semaines)				(12 semaines)			
Pour les périodes closes le 23 mars 2019 et le 24 mars 2018 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	10 452 \$	266 \$	(59) \$	10 659 \$	10 155 \$	230 \$	(50) \$	10 335 \$
Coût des marchandises vendues	7 355	32	—	7 387	7 186	22	—	7 208
Marge brute	3 097 \$	234 \$	(59) \$	3 272 \$	2 969 \$	208 \$	(50) \$	3 127 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	19	—	—	19
Montant ajusté de la marge brute	3 097 \$	234 \$	(59) \$	3 272 \$	2 988 \$	208 \$	(50) \$	3 146 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA

Pour les périodes closes le 23 mars 2019 et le 24 mars 2018 (en millions de dollars canadiens)	2019 (12 semaines)			2018 ⁴⁾ (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			201 \$			215 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			5			(5)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			173			89
Impôt sur le résultat			72			77
Résultat d'exploitation	401 \$	50 \$	451 \$	300 \$	76 \$	376 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	119 \$	— \$	119 \$	121 \$	— \$	121 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	12	—	12	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	10	—	10	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	19	—	19
Programme de carte Loblav	—	—	—	19	—	19
Réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	(17)	(17)
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(2)	—	(2)	(5)	—	(5)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(3)	—	(3)	—	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(8)	—	(8)	—	—	—
Éléments d'ajustement	128 \$	— \$	128 \$	154 \$	(17) \$	137 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	529 \$	50 \$	579 \$	454 \$	59 \$	513 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	575	5	580	339	2	341
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(119)	—	(119)	(121)	—	(121)
Montant ajusté du BAIIA	985 \$	55 \$	1 040 \$	672 \$	61 \$	733 \$

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire

Pour les périodes closes le 23 mars 2019 et le 24 mars 2018 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	201 \$	380 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	—	165
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	201 \$	215 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	198 \$	212 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	201 \$	215 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	92	100
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société lié aux activités poursuivies	293 \$	315 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société lié aux activités poursuivies	290 \$	312 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	371,4	384,5

	2019 (12 semaines)		2018 ⁴⁾ (12 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 23 mars 2019 et le 24 mars 2018 (en millions de dollars canadiens / en dollars canadiens)				
Activités poursuivies	198 \$	0,53 \$	212 \$	0,55 \$
Activités abandonnées	—	—	165	0,43
Montant présenté	198 \$	0,53 \$	377 \$	0,98 \$
Activités poursuivies	198 \$	0,53 \$	212 \$	0,55 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	86 \$	0,24 \$	89 \$	0,22 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	9	0,02	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	7	0,02	—	—
Programme de carte Loblaw	—	—	14	0,04
Réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	(13)	(0,03)
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	14	0,04
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(1)	—	(4)	(0,01)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(2)	(0,01)	—	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	(7)	(0,02)	—	—
Éléments d'ajustement liés aux activités poursuivies	92 \$	0,25 \$	100 \$	0,26 \$
Montant ajusté au titre des activités poursuivies	290 \$	0,78 \$	312 \$	0,81 \$
Activités abandonnées	— \$	— \$	165 \$	0,43 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱ⁾	— \$	— \$	(124) \$	(0,32) \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	9	0,02
Charges de restructuration et autres charges connexes	—	—	(1)	—
Éléments d'ajustement liés aux activités abandonnées	— \$	— \$	(116) \$	(0,30) \$
Montant ajusté au titre des activités abandonnées	— \$	— \$	49 \$	0,13 \$
Total du montant ajusté de la société	290 \$	0,78 \$	361 \$	0,94 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

Flux de trésorerie disponibles La définition des flux de trésorerie disponibles²⁾ a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16, laquelle n'a eu aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Pour les périodes closes le 23 mars 2019 et le 24 mars 2018 (en millions de dollars canadiens)	2019 (12 semaines)	2018 ⁴⁾ (12 semaines)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies ⁱ⁾	960 \$	385 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ⁱ⁾	—	49
Total des entrées nettes liées aux activités d'exploitation de la société	960 \$	434 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies ⁱ⁾	960 \$	385 \$
Moins :		
Dépenses d'investissement	174	163
Intérêts payés	98	92
Paiements au titre de la location, montant net ⁱⁱ⁾	269	—
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies	419 \$	130 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées ⁱ⁾	— \$	49 \$
Moins :		
Dépenses d'investissement	—	59
Intérêts payés	—	63
Flux de trésorerie disponibles liés aux activités abandonnées	— \$	(73) \$
Total des flux de trésorerie disponibles de la société	419 \$	57 \$

- i) Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies comprennent des distributions reçues en 2018 et le paiement lié à la conversion des parts de catégorie C de société en commandite en 2018 provenant des activités abandonnées. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées comprennent les sorties liées à ces éléments.
- ii) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Autres questions liées au secteur Vente au détail » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2019 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation découlant des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2018 et dans la notice annuelle 2018 de la société (pour l'exercice clos le 29 décembre 2018). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2018 de la société (pour l'exercice clos le 29 décembre 2018). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel 2018 et rapport du premier trimestre de 2019 aux actionnaires

Le Rapport annuel 2018 et le rapport du premier trimestre de 2019 aux actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
905-861-2243
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président principal, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 1^{er} mai 2019 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 4488845. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Assemblée générale annuelle des actionnaires

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2019 de Les Compagnies Loblaw Limitée se tiendra le 2 mai 2019 à 11 h (HE) au Toronto Centre for the Arts - Lyric Theatre, au 5040, rue Yonge, North York (Ontario) Canada M2N 6R8.

Pour accéder à l'assemblée par téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après l'assemblée au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 5977027. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse.
 - 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour le premier trimestre de 2019. Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-